

Vers les élections législatives du 8 juin, et vers un nouveau cabinet ministériel d'éducation : ça concerne les parents d'élèves !

Une fin de législature ouvre la voie vers une nouvelle législature, un nouveau gouvernement de la Fédération-Wallonie-Bruxelles (FWB), un nouveau cabinet ministériel de l'éducation.

Traditionnellement, la période précédant la fixation de la déclaration de politique communautaire s'accompagne des rencontres entre le politique et les acteurs de la société civile, dont la FAPEO fait partie : l'occasion pour nous de présenter à nouveau les fondamentaux de notre association et les revendications que nous portons.

Au quotidien, nous répondons aux demandes de parents et d'associations de parents et les rencontrons dans leur école pour les informer et les accompagner dans leurs activités et missions. C'est là que nous faisons régulièrement le constat de la méconnaissance du pouvoir politique et de ses organes dans son ensemble.

Si l'autonomie associative de ces groupes de parents est incontestable aux yeux de la loi - dans les faits cela ne l'est pas toujours - ces derniers se voient également dotés de missions, qu'ils investissent comme parent-citoyen volontaire, inscrites dans un décret depuis 1997. La place des associations de parents dans l'école s'est renforcée au fil du temps, le Pacte pour un Enseignement d'Excellence et ses mesures ne les ont pas oubliés. On peut s'en réjouir, même si les chemins pour faire vivre la démocratie scolaire sont semés d'obstacles.

Les parents, et tout autre citoyen, seront invités à rencontrer des candidat·es, susceptibles d'être au Gouvernement de la FWB, et pourquoi pas ministre de l'Education, lors de deux événements pré-électorales. Les parents sont des usagers d'un service public, qui s'adresse davantage aux Ecoles qu'aux Parents d'élèves. À ce titre d'usages, ils ont une expérience scolaire à partager et ont le droit de participer à son évaluation. Il en est d'ailleurs de même des élèves.

Pour pouvoir co-construire du sens au sein des Conseils de participation, les parents d'élèves doivent pouvoir s'informer, se former et rencontrer le politique.

En vue des élections législatives, nous avons rédigé avec des parents un Mémoire et un Aide-mémoire pour se rappeler des essentiels et soutenir la conception d'un projet durant les cinq années que comptera la législature du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Mémoire et l'Aide-mémoire posent la question du sens, en complément des autres éléments du kit « Election » qui informent et forment pour comprendre les enjeux de la démocratie et se positionner.



FAPEO 2024

Mis à jour annuellement au niveau global, les données chiffrées permettent de piloter l'action du ministre de l'Éducation : quels progrès, ou non, se manifestent ? La FAPEO fera des piqûres de rappel.

Les chiffres permettent également aux parents et aux associations de parents de penser l'intérêt collectif et de faire vivre leur engagement pour une société solidaire et juste socialement. La FAPEO sera à leurs côtés pour leur appropriation et suivi.

Enfin, ces données rappellent à la FAPEO le cap à suivre, même si le chemin à parcourir sera semé de revers, et de petites victoires, il faut le dire aussi.

[Le bulletin de la législature 2019-2024, point de vue parental](#)

En 2019, notre boussole associative indiquait six directions fondamentales plus ou moins atteintes en cette fin de législature. : une Ecole gratuite, sans ghetto, inclusive, qui accueille les élèves dans tous ses besoins, bientraitante et participative.

Voici notre lecture des progrès et regrets sous cette législature hors norme avec un invité surprise, le COVID-19.

Sur le plan des avancées

- La gratuité des fournitures : de la 1ère maternelle à la 3ème primaire, c'est acquis.
- Des repas chauds pour les élèves les plus défavorisé-es dans les écoles en encadrement différencié, il était temps.
- La mise en œuvre du tronc commun : on y est.
- Le Dossier d'Accompagnement de l'Elève, c'est un progrès.
- Une aide à l'équipement numérique des élèves, un pas en avant.
- Un redoublement conditionné à de l'aide personnalisée, c'est mieux que rien.
- L'encadrement de l'orientation dans le spécialisé, en chemin.
- L'accompagnement des élèves en décrochage, l'intention y est.
- La généralisation de l'EVRAS et la labellisation des opérateur-trices : c'est fait.
- La représentation parentale renforcée au niveau du système éducatif : merci pour la reconnaissance.
- Une politique de projets, sur base volontaire des établissements, de lutte contre le harcèlement : reste à généraliser partout la prévention et la prise en charge.

Sur le plan des regrets

- La gratuité des fournitures ne s'applique pas encore à l'ensemble des élèves.
- Les plafonds des sorties scolaires et des voyages avec nuitées annuelles ne sont pas fixés.
- Les élèves qui ne sont pas concerné-es par le tronc commun continuent à subir le système de relégation et sont nombreux-euses à être en souffrance,

- Le bien-être et la démocratie scolaire semblent peu prioritaires alors que c'est essentiel pour l'accrochage,
- Les parents les plus éloigné-es des codes de l'école restent toujours trop souvent invisibles,
- Le pilotage zonal visant à travailler sur la mixité sociale ne décolle pas,
- La pénurie des enseignant-es impacte de manière inégale le parcours scolaire des enfants et des jeunes,
- L'inclusion des élèves différent-es a encore du chemin à parcourir,
- Le temps de midi se cherche toujours un pilote pour faire de cet espace-temps une vraie pause qualitative.

Lors de la construction de ce mémorandum avec les parents, deux thématiques prioritaires ont été relevées : les conséquences du mal-être des élèves à l'école et de la pénurie d'enseignant-es sur le parcours scolaire.